

La Campanella



Groupe vocal de Challex

LA CAMPANELLA Groupe vocal de Challex ORDRE DU JOUR

de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
du mercredi 24 janvier 2024, 21h15
Salle Saint Maurice

Participants : Florence BERTRAND • Pierre BERTRAND • Olivier BOREL • Lisiane CHANEL • Anne-Marie COLLET • Kato COPPIETERS • Janine COUILLARD • Éliane DALLEMAGNE • Catherine DEGENEVE • Josiane DUFOUR • Josepha FRUCTUOSO • Michèle GARCIN • Bernadette GENDRA • Serge GIRARDET • Marie-Pierre GIROD • Jean-Philippe GUYET • Marie-Dominique HELOUIN • Olga IVANOVA • Martine JOUANNET • Françoise LEVRIER • Geneviève LLEDO • Odile MILLEREUX • Raymonde MOUSSARD • Françoise MOUTTON • Véronique NICOLAS • Alexandre NOVO-PEREZ • Hélène PETER • Michel PETER • Mireille QUAYZIN • Olivier RAVERA • Véronique RAYMOND • Judith SAULMIER • Janine SOMMER • Madeline ZBINDEN, *membres*
Hélène KERN, *Cheffe de chœur*
Magali BIRRAUX • Dominique MARTENS • Christine ROEDER, *nouvelles choristes*

Excusées ayant donné pouvoir : Stéphanie SIMOND ayant donné pouvoir à Kato COPPIETERS • Françoise COSSEY PUGET ayant donné pouvoir à Odile MILLEREUX • Danielle MANIGAND ayant donné pouvoir à Odile MILLEREUX

Excusées : Christiane PERELLI et Josiane MORTIER, membres • Chantal FABIÉ

Nbre de votants : 41 membres (avec la cheffe de chœur) sur 43 cotisants (octobre 2023)

Le quorum (1/3 des membres tel que spécifié dans les statuts de l'association) est largement atteint.

BILAN MORAL de Michel PETER, *président*

Michel, en ouverture de séance, remercie les membres pour leur forte présence à cette assemblée et fait part du plaisir d'avoir accueilli, au cours de l'année 2023 et en ce début d'année, plusieurs nouveaux choristes ou anciens choristes de retour.

L'année écoulée s'est révélée riche et satisfaisante :

- 11 janvier 2023 : rentrée chorale et galette des rois
- 25 janvier 2023 : assemblée générale ordinaire
- 25 et 26 mars 2023 : week-end de travail à la salle Saint Maurice
- 16 et 18 juin 2023 : concerts d'été, réussis, sur le thème des comédies musicales
- 18 juin 2023, 15h30 : aubade à la maison de retraite Les Cyclamens
- 27 juin 2023 : buffet canadien à la salle Saint Maurice, toujours aussi convivial
- 20 septembre 2023 : rentrée chorale
- 14 et 15 octobre 2023 : week-end de travail à la salle Saint Maurice
- 4 et 5 novembre 2023 : 3ème week-end chantant, fantastique à tous points de vue
- 16 et 17 décembre 2023 : concerts de Noël à l'église de Challex, sans lesquels la chorale perdrait son âme
- 10 janvier 2024 : rentrée chorale, avec de nouvelles recrues, et partage de la galette des rois.

Michel remercie, comme il l'avait fait avant les concerts de Noël, tous les membres pour leurs présence et implication lors de tous ces moments vécus ensemble.

En complément, et concernant le conseil d'administration, il y a eu :

- la participation à la réunion du calendrier des fêtes de Challex le 5 octobre 2023
- le montage du dossier de demande de subvention municipale 2024 transmis dans les délais le 30 novembre 2023.

BILAN MORAL. d'Hélène KERN, *cheffe de chœur*

Les concerts de juin ont été une réussite avec un thème porteur (les comédies musicales) mais aussi grâce à beaucoup de travail de la part de chacun, dont des solos, duos ou petits groupes. Les concerts s'apparentaient plus à un spectacle de façon à ce que le public soit surpris, accroché et emmené quelque part. Hélène remercie Françoise, toujours pleine d'idées, et la commission déco, l'équipe efficace au bar et les choristes pâtissières et pâtisseries : tout un ensemble d'éléments participant au succès des prestations.

Les concerts de Noël étaient bien réussis. Hélène félicite particulièrement les nouveaux choristes pour le travail important fourni en amont pour l'apprentissage de tous les chants, dont les fichiers audio avaient été mis dès juillet sur le site internet. Elle déplore le petit sac de nœuds concernant l'intervention de Fabiola pour «Oh happy days» demandée dix minutes avant le concert et qu'elle n'a pas osé refuser. Des spectateurs ont demandé la raison du non-accompagnement du chœur...

Hélène invite à visiter régulièrement le site créé et géré par Hélène P. et mis à jour pour les fichiers audio par elle-même et pour certaines pages par Odile.

Le programme de cet été sera bientôt transmis et comportera 14 titres sur le thème de l'eau dans tous ses états + quelques rajouts, selon la vitesse des apprentissages. Les partitions sont commandées.

Hélène a participé en 2023 trois stages et recommande à tous d'aller voir ailleurs et de rester

ouverts. Toute ouverture aux autres, aux nouveautés est bienvenue et indispensable pour éviter une certaine routine.

Elle remercie Michèle GARCIN pour le suivi des présences aux répétitions et rappelle que les absences sont à signaler par un mail (et non par oral) à Michèle et à elle-même. Il convient d'être le plus régulier possible. Les fichiers audio ne peuvent suffire et ne sont pas mis à disposition pour les personnes manquant les répétitions, mais pour que tout le monde puisse avancer. La présence aux répétitions participe à la cohésion du chœur et à la communication du groupe. Hélène recommande de ne pas multiplier les absences et ajoute que dans certaines chorales des permis de manquer ont été instaurés.

Comme elle l'a indiqué en début de répétition, Hélène rappelle que les bavardages sont fatigants et ne servent à rien si ce n'est à perturber les autres choristes et elle-même. L'écoute et le suivi des autres pupitres fait progresser. Chacun doit y mettre du sien.

Le pianiste actuel n'est pas disponible le week-end des concerts d'été. Il y aura des chants qui se feront sur bande son mais elle va solliciter un autre pianiste. Ce pourrait être Isabelle Batista de Versonnex. Il pourrait y avoir d'autres instruments d'accompagnement.

Olivier Borel a un fils guitariste. Josepha a, si jamais, une copine violoniste à Challex ; Dominique a un fils guitariste ; Michel peut aussi accompagner à la guitare.

Hélène souhaite la bienvenue aux quatre nouvelles choristes de cette année. Elle précise qu'elle n'acceptera toutefois plus de sopranes et alti pour préserver l'équilibre des pupitres.

Françoise MOUTTON demande comment il est possible de faire connaissance avec les nouvelles choristes si on ne peut plus communiquer pendant les répétitions. Hélène KERN répond qu'il est toujours possible de le faire avant et après ou lors des buffets canadiens et qu'elle prévoit de constituer des petits groupes lors des répétitions. C'est la raison pour laquelle elle demande de ne pas installer systématiquement les chaises en début de répétition.

BILAN FINANCIER d'Hélène PETER, trésorière

Plusieurs exemplaires papier des budgets 2023 et prévisionnel 2024 ainsi que le registre sont mis à disposition des membres.

Le résultat de l'exercice 2023 laisse apparaître un excédent de 1916,04 € à la suite de plusieurs choix ambitieux ayant porté leurs fruits.

- En juin, les concerts ont rapporté 2 999,06 €. C'était la deuxième édition des entrées payantes à 10 € ce qui n'a pas empêché le public d'être généreux à la buvette et aux pâtisseries. Un grand merci aux conjoints bénévoles. Un casse-croûte d'après-concert a été offert aux choristes par l'association.

- Le week-end chantant, tout en étant ambitieux et généreux pour les participants, a généré un bénéfice de 1673,57 €.

Nous avons reçu une subvention du département de 1000 €. Les deux cheffes (dont Andrée BREAULT du Québec) et le pianiste ont été indemnisés pour 1380 € auxquels se sont ajoutés leurs frais de déplacement : 1853,50 €. Cela représente des coûts mais la réputation des intervenants choisis attire les choristes. Les partitions et harmonisations ont coûté 652,56 €. Nous avons bénéficié d'animations originales (scie musicale, cloches et country) pour 450 €. Bourg Traiteur a confectionné les deux repas pour 2 750 € auxquels il faut ajouter 825 € pour le personnel en cuisine pour le service du samedi soir. La demande en 2021 d'éviter les plateaux plastique avait été prise en compte (pour une dépense de 81,18 € chez Cognes à St Julien).

La participation pour les choristes de La Campanella avait été maintenue à 50 € au vu de tous les services rendus par chacun durant le week-end.

La qualité de ce que nous proposons et offrons lors du week-end chantant est rarement retrouvée ailleurs, ce qui explique la participation et les retours très positifs des choristes.

- Les paniers des concerts de Noël nous ont rapporté 1867,59 € et cette générosité du public était seulement pour nous et non à partager en deux ! Nous avons ainsi dégagé un bénéfice (ce qui est rare) de 345,79 €.

- Avec 43 cotisants et une augmentation de 10 € votée en janvier 2023, les cotisations ont rapporté 4580 €.

- La Commune nous a versé une subvention de 400 €.

- Nous avons occupé 38 fois la salle paroissiale sur les dix mois pour 500 € de location.

- Le chauffage et le ménage nous ont coûté 296 €. C'est la fille d'Olga qui intervient pour le ménage.

- Notre Cheffe a été indemnisée pour 6 120 € (79h30 de répétitions + 2 week-ends + 4 concerts + les fichiers audio). Elle est payée depuis cette année à 60 € de l'heure.

Hélène KERN ajoute qu'elle a un statut d'auto-entrepreneur et qu'elle a du travail en amont des répétitions et concerts.

- Il y a eu 1 941,79 € de matériel musical (harmonisations d'Andrée Breault, partitions, fichiers audio d'Hélène (510 €) et d'internet) dont 652,56 € pour les partitions du week-end chantant. Hélène KERN précise qu'elle tient à ce choix de règlements systématiques des droits aux auteurs, compositeurs et harmonisateurs. Elle relate un épisode qui a coûté cher à une chorale à la suite d'un contrôle SACEM. Le système québécois est différent : les partitions sont payées sur le travail global quel que soit le nombre d'exemplaires.

- Les frais de la SACEM sont incompressibles et sont de l'ordre de 55 à 60 € pour un concert à l'église et d'environ 80 € pour les concerts dont l'entrée est payante (à la salle JAL).

- Andrea, accompagnateur piano, demandait 100 € par concert ou répétition + 100 € pour le travail préparatoire. Sa demande est à présent de 250 € par concert et de 100€ pour le travail préparatoire mais il ne sera pas disponible pour les concerts de mai prochain.

Pour 2024, le prévisionnel a été établi équilibré à 12 100 € avec des investissements en matériel (micro-casque pour la Cheffe et baffles pour les concerts) qui permettront de progresser.

Tous les tableaux financiers seront, sans tarder, mis en ligne dans l'espace privé du site.

Vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2023 : Madeline ZBINDEN et Christiane PERELLI

Les deux vérificatrices ont contrôlé méticuleusement et validé les comptes (quitus signé le 24.01.24 lu devant l'assemblée).

Votes :

➡ Approbation à l'unanimité des comptes de l'exercice 2023.

Hélène PETER et Kato COPPIETERS sont vivement remerciées pour leur travail ainsi que les vérificatrices aux comptes pour leur audit sérieux.

Vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024 : Janine COUILLARD et Marie-Pierre GIROD se présentent et sont élues à l'unanimité.

PROJETS 2024 *présentés par Michel PETER, président et Hélène KERN*

Pour rappel, le calendrier annuel est en ligne et actualisé au fur et à mesure dans l'espace privé du site.

Stages de printemps :

Ils sont prévus (et sont mentionnés sur le site depuis fin juillet dernier) : 10 & 11 février et 23 & 24 mars à la salle Saint Maurice, sur la journée du samedi et le dimanche matin.

L'ensemble de cuivres de Chancy/Collonges a contacté notre Cheffe – impossible à les joindre depuis – pour une participation à leur concert du dimanche 28 avril après-midi. Il est prévu de faire un sondage pour voir les choristes présents et de les recontacter ensuite.

Hélène a un contact avec Le domaine de la Clé de sol de Chouilly (à Satigny) pour une prestation en mai ou en septembre.

Hélène a aussi rencontré le responsable du Bar Le Flush, rue des Terreaux à Gex, qui a proposé de privatiser sa salle pour que nous puissions faire une soirée Karaoké.

Concerts d'été :

- La salle Jean-Antoine Lépine a été réservée pour les concerts le vendredi 24 et le dimanche 26 mai 2024. La pause du samedi soir est ainsi renouvelée après l'expérimentation réussie lors des concerts de juin 2023.

Concerts de Noël :

L'église a été réservée pour les 14 et 15 décembre 2024.

- Les concerts de Noël seront-ils partagés ? Le futur conseil d'administration y réfléchira.

- Les horaires du concert du samedi soir seront à revoir. Le public de Challex, ou se déplaçant à Challex, privilégie le concert du dimanche. Est-ce parce qu'il est à 18h et non 20h30 ?

Michel PETER consulte l'assemblée.

Une autre option, suggestion de quelques membres, serait de donner le concert du samedi comme on le faisait (avant la crise sanitaire) dans une autre église : Crozet ou Thoiry par exemple.

Réflexions en cours et à reprendre avec le nouveau CA :

- accompagnements piano plus nombreux pendant les répétitions
- augmenter le défraiement de HK pour les week-ends de travail et les concerts

Investissements prévisionnels : micro-casque pour la Cheffe et deux baffles supplémentaires pour les concerts.

COTISATIONS point présenté par Michel PETER, *président*

Le Conseil d'Administration propose de maintenir en 2024 les montants des cotisations actés lors de l'assemblée générale ordinaire de janvier 2023, à savoir :

- 120 € pour les membres ;
- 220 € pour les couples ;
- 60 € pour les jeunes sans revenus et les sans-emploi.

L'argumentaire de proposition du CA de non-augmentation des cotisations a été développé par Françoise COSSEY-PUGET à la transmission de sa procuration : « Les choristes sont à remercier pour leurs différentes participations en cours d'année : pâtisseries, buffets canadiens, taxi pour Andréa, relevés des présences aux répétitions, coups de main pour les courses, rangements, ménages, équipe déco et les belles initiatives comme la navette JAL- église mise en place par les 2 Véronique et Kato. Il faut vraiment saluer les initiatives hors conseil d'administration. »

votes : à l'unanimité pour le montant des cotisations 2024.

ÉLECTIONS DES MEMBRES DU CA 2023 point présenté par Odile MILLEREUX, *secrétaire*

Les statuts (en ligne sur notre site) élaborés en 2019 précisent que le conseil d'administration est composé de 9 membres dont notre cheffe de chœur qui est membre de droit. Ils fixent aussi à un tiers les membres devant sortir lors de chaque assemblée générale ordinaire (annuelle). Le principe est d'éviter que des personnes s'imposent depuis des années et d'apporter du sang neuf toujours bienvenu dans l'administration d'une association.

Nous nous réunissons environ six fois par an, le soir. Nous sommes parfois très divisés sur les décisions à prendre (par exemple, le prix d'entrée pour les concerts d'été) et sommes à l'écoute les uns des autres. Chacun apporte, selon ses possibilités et disponibilités, de l'eau pour faire tourner le moulin.

Il y a 3 postes à pourvoir. Y-a-t-il des personnes souhaitant rejoindre le CA ?

Il est demandé qui fait partie de ce tiers sortant.

Le tiers sortant fait l'objet d'un tableau de rotation depuis 2010. Il concerne cette année Martine JOUANNET et Odile MILLEREUX, Brigitte CLAUDEL ayant démissionné en début d'année.

Face au manque évident de candidatures, il est demandé si les deux membres du tiers sortant se représentent.

Martine J. se présente à nouveau et fait part de sa motivation et de l'intérêt d'échanger et donner ses avis sur l'organisation laquelle est facilitée au fil du temps par de bons supports de gestion.

Odile M. ne se manifeste pas.

Il est redemandé qui souhaite rejoindre le conseil d'administration car il y a encore deux places vacantes. Michèle GARCIN se présente. Aucun autre membre se manifeste.

Odile M. se représente et volontiers. Après 14 ans au secrétariat, elle ne voulait pas s'imposer à nouveau ce qui aurait été à l'encontre du bien-fondé du tiers sortant.

Michel PETER propose de ne pas procéder à un vote à bulletins secrets puisque les candidatures ne sont que de trois. L'assemblée approuve ce mode opératoire.

➡ Sont donc élues : Michèle GARCIN, Martine JOUANNET et Odile MILLEREUX.

Le nouveau conseil d'administration se réunira le vendredi 26 janvier vers 19h30 pour l'attribution des postes.

QUESTIONS DIVERSES

Olivier BOREL demande s'il est question de retourner à GIRON pour faire un stage toujours appréciable pour le travail et la convivialité.

Les stages sont prévus sur place en 2024 mais le CA réfléchira en ce sens pour 2025 si les finances le permettent.

Janine SOMMER demande s'il y aura un week-end chantant d'organisé en 2025.

Marie-Dominique HELOUIN ajoute que la date était trop proche du week-end de travail d'octobre. Il est répondu que novembre est un mois calme pour les chorales, après les reprises d'activités de septembre et avant les concerts de fin d'année. Il n'est pas possible de programmer ce week-end chantant en septembre vu tout ce qu'il faut organiser en amont. Hélène KERN précise qu'il nous faut aussi tenir compte de l'agenda des intervenants et qu'en 2023 Andrée BREAUULT, dont la réputation attire les inscriptions, n'était pas disponible pour un autre week-end de novembre. Le nouveau bureau initiera bien dès cette année l'organisation d'un week-end chantant pour novembre 2025.

LE MOT DE LA MUNICIPALITÉ

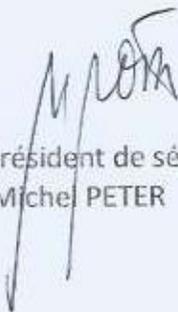
Michel PETER, Maire-adjoint, fait part de la satisfaction de la municipalité à voir des associations comme La Campanella ou La Lyre organiser des concerts animant Challex et enrichissant la vie culturelle de la commune. Les retours sont très positifs.

Par ailleurs, il espère qu'il sera de nouveau possible de donner des aubades à la maison de retraite Les Cyclamens.

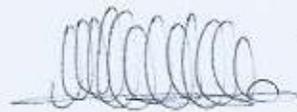
CLÔTURE DE SÉANCE

Michel remercie les membres et souhaite pour cette nouvelle année de bons apprentissages, de fantastiques concerts ainsi que d'autres sympathiques petits évènements s'insérant dans le calendrier.

Clôture de la réunion à 22h40



Le Président de séance :
Michel PETER



La secrétaire de séance :
Odile MILLEREUX